

Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle

Vous souhaitez jouer un rôle clé auprès des personnes dans la construction et la réussite de leur parcours professionnel ? Vous avez le sens de l'écoute, des capacités d'analyse et un goût pour l'accompagnement social et professionnel ? Choisissez IRFA Sud pour valider le Titre Professionnel de Conseiller(ère) en Insertion professionnelle, métier au cœur d'un secteur en forte évolution.

PRÉREQUIS ET ADMISSION

- Avoir un niveau BAC ou un diplôme/titre équivalent ou avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par [téléphone](https://www.irfasud.fr/centres-de-formation/) (<https://www.irfasud.fr/centres-de-formation/>) ou via le formulaire de demande de renseignements.

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation rapidement avec une entrée chaque mois !

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle (équivalent niveau 5 - Bac+2)** et être capable à l'issue de la formation d'accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé, d'accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Full-FAD : Formation à Distance, apprenez d'où vous voulez ! Vous participez à des classes en visio et êtes accompagnés pour avancer en autonomie avec notre plateforme en ligne. **Les bénéficiaires des temps de formation avec un formateur et des apprenants tout vous formant d'où vous voulez, avec plus flexibilité dans votre organisation du temps et moins de frais de déplacement.**

Votre Référent Pédagogique est votre interlocuteur privilégié dédié à votre accompagnement individualisé pour faciliter votre progression pédagogique, accompagner votre projet professionnel, et faciliter votre réussite.

PROGRAMME

La formation Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle est composée de trois blocs de compétences du titre professionnel :

BLOC 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés

Où se former

- Formation A Distance

Validation visée

- Bloc de compétences
- Titre professionnel de niveau 5 (niveau BTS)

Financement

- Personnel
- CPF
- Dispositif démission-reconversion
- Projet de transition professionnelle
- AIF

Durée

- 6 à 7 mois dont 385h de stage (durée Indicative Individualisée selon les besoins)
- Accessible en formation continue
- Entrées 05 octobre 2026

- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

BLOC 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

BLOC 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

FICHE REPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES FRANCE COMPETENCE

(RNCP37274) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>)

MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours de formation correspondant au titre visé, ou à un ou plusieurs blocs de compétences le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.

EMPLOIS VISÉS PAR LA FORMATION RESPONSABLE DE PETITE ET MOYENNE STRUCTURE

Le(la) Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle est le(la) spécialiste de l'accompagnement individualisé et collectif des personnes pour construire leur projet professionnel.

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller en évolution professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé relation entreprise
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à l'obtention du titre professionnel Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau licence.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

[Vous êtes salarié/e ? \(https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

Accessible aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 20/04/2026